

# E FOOT 38

PROCÈS VERBAL

N° 530



SAISON 2021 - 2022



**JOURNAL OFFICIEL**  
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



# TABLE DES MATIERES



Nos Partenaires



## CETTE SEMAINE :

<b>SECRETARIAT ADMINISTRATIF .....</b>	<b>3</b>
<b>COMMISSION APPEL .....</b>	<b>6</b>
<b>COMMISSION ARBITRES .....</b>	<b>7</b>
<b>COMMISSION DELEGATION .....</b>	<b>10</b>
<b>COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION</b>	<b>13</b>
<b>COMMISSION FEMININES.....</b>	<b>15</b>
<b>COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET</b>	
<b>ENTREPRISE .....</b>	<b>17</b>
<b>COMMISSION FUTSAL .....</b>	<b>18</b>
<b>COMMISSION DES REGLEMENTS .....</b>	<b>20</b>
<b>COMMISSION SPORTIVE .....</b>	<b>22</b>
<b>STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS....</b>	<b>25</b>
<b>COMMISSION TECHNIQUE .....</b>	<b>28</b>

## COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN  
 38360 SASSENAGE  
 TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62  
 EMAIL : [district@isere.fff.fr](mailto:district@isere.fff.fr)

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

## SECRETARIAT ADMINISTRATIF

**Mardi 2 Novembre 2021**

**Procès-Verbal N° 530**

### CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT

Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs

Nous avons l'honneur de vous convier à l'**Assemblée Générale du District de l'Isère** qui aura lieu le **samedi 20 novembre au TSF Voiron**.

A ce titre, vous trouverez, sur le site, tous les éléments nécessaires à votre information :

- l'ordre du jour
- une attestation de pouvoir (*à remplir en cas d'absence\**),
- le PV Spécial AG (Bilan Financier – Voeux ...)

\* En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter :  
– par un licencié de votre club

Dans ce cas, merci de compléter l'attestation de pouvoir disponible également sur notre site internet (<https://isere.fff.fr/simple/convocation-a-lassemblee-generale-du-district/>).

### TRESORERIE

#### **FORFAIT APRES TIRAGE COUPE**

**Amende 140 €**

**Du 31 Octobre 2021**

JARRIE CHAMP CI F.MARCHIOL

**Du 31 Octobre 2021**

CLAIX 2 FEMA11D2  
MOIRANS 2 FEM A8

#### **FORFAIT APRES TIRAGE COUPE FOOT A8**

**Amende 32 €**

**Du 29 Octobre 2021**

ASCOL C. VET A8 NI

#### **FMI NON RETOURNEE**

**Amende 75 €**

**Du 31 Octobre 2021**

JARRIE CHAMP CI F.MARCHIOL

#### **FORFAIT JOURNEE**

**Amende 32 €**

**Du 24 Octobre 2021**

POLIENAS FEM A8

#### **NON SAISI DE RESULTAT FOOTCLUBS**

**Amende 11 €**

**Du 25 Octobre 2021**

ASPTT 1 ENTA11  
AIR LIQUIDE ENTA11

## CLUBS NON A JOUR DE TRÉSORERIE AU 15 OCTOBRE 2021

### 17-3 – Procédures et Sanctions :

**a)** En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

**Les clubs ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 31 Octobre 2021**

533686 VOIRON ASP  
550893 PAYS VOIRONNAIS FUTSAL (acompte)  
553088 VIE ET PARTAGE  
616067 SEMITAG FC  
681077 FASSON A.S. (acompte)  
560238 ACADEMIE DES COLLINES (prélèvement en cours)  
533035 AJAT VILLENEUVE (sous réserve d'encaissement)  
547135 POISAT AC (sous réserve d'encaissement)  
544455 LA COTE ST ANDRE (sous réserve d'encaissement)

**b)** Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 3 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 3 ou 6 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District.

**Les clubs ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points supplémentaires au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 08 Novembre 2021**

533686 VOIRON ASP  
550893 PAYS VOIRONNAIS FUTSAL (acompte)  
553088 VIE ET PARTAGE  
616067 SEMITAG FC  
681077 FASSON A.S. (acompte)



E-mails Commissions	
APPEL	<a href="mailto:appel@isere.fff.fr">appel@isere.fff.fr</a>
ARBITRES	<a href="mailto:arbitres@isere.fff.fr">arbitres@isere.fff.fr</a>
DELEGATIONS	<a href="mailto:delegations@isere.fff.fr">delegations@isere.fff.fr</a>
DISCIPLINE	<a href="mailto:discipline@isere.fff.fr">discipline@isere.fff.fr</a>
FOOT ENTREPRISE	<a href="mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr">foot-entreprise@isere.fff.fr</a>
FUTSAL	<a href="mailto:futsal@isere.fff.fr">futsal@isere.fff.fr</a>
REGLEMENTS	<a href="mailto:reglements@isere.fff.fr">reglements@isere.fff.fr</a>
SPORTIVE	<a href="mailto:sportive@isere.fff.fr">sportive@isere.fff.fr</a>
STATUT ARBITRAGE	<a href="mailto:statutsarbitrage@isere.fff.fr">statutsarbitrage@isere.fff.fr</a>
TERRAINS	<a href="mailto:terrains@isere.fff.fr">terrains@isere.fff.fr</a>
FEMININES	<a href="mailto:feminines@isere.fff.fr">feminines@isere.fff.fr</a>
ETHIQUE ET PREVENTION	<a href="mailto:ethique@isere.fff.fr">ethique@isere.fff.fr</a>

Autres E-mails	
District	<a href="mailto:district@isere.fff.fr">district@isere.fff.fr</a>
Président	<a href="mailto:herve.giroud-garampon@isere.fff.fr">herve.giroud-garampon@isere.fff.fr</a>
Vice-Président Délégué	<a href="mailto:michel.vachetta@gmail.com">michel.vachetta@gmail.com</a>
Trésorier	<a href="mailto:fciceron@isere.fff.fr">fciceron@isere.fff.fr</a>
Comptabilité	<a href="mailto:comptabilite@isere.fff.fr">comptabilite@isere.fff.fr</a>
Responsable administrative	<a href="mailto:ebelot@isere.fff.fr">ebelot@isere.fff.fr</a>
Conseiller Technique Fédéral	<a href="mailto:tbartolini@isere.fff.fr">tbartolini@isere.fff.fr</a>
Educateur Sportif	<a href="mailto:dcazanove@isere.fff.fr">dcazanove@isere.fff.fr</a>
CTD - DAP	<a href="mailto:jhugonnard@isere.fff.fr">jhugonnard@isere.fff.fr</a>

## COMMISSION APPEL

**Mardi 2 novembre 2021 à 18h00**

### Procès-Verbal N°530

**Président** : MONTMAYEUR Marc  
**Présents** : SCARPA Vincent, BRAULT Annie, BLANC Aline  
**Excusés** : RACLET Chrystelle, BONNARD Christophe, FRANZIN Didier, MAZZOLENI Laurent, EL RHAFFARI Reda, REMLI Amar, FERNANDES Carlos, TRUWANT Thierry

.....

#### Note aux clubs

Pour chaque appel :

Merci de bien vouloir noter les informations suivantes :

**Match** : catégorie, niveau, poule et date du match

**Motif** (s) de l'appel - date de parution et numéro PV

#### CONVOCATION :

**Dossier 21-22-003D** : match senior, coupe de l'Isère Fabrice MARCHIOL, du 03/10/21, **TURCS DE GRENOBLE 1 / DOMENE 1**

Appel du club de DOMENE en date jeudi 28 octobre 2021 contestant les décisions prises par la commission départementale de discipline en date du 26 octobre 2021, parue au PV n° 529 du 28 octobre 2021

Mauvaise tenue d'un spectateur, Amende 100 euros

Match perdu par pénalité

**L'audition aura lieu le mardi 9 novembre 2021 à 18h30**

Les personnes sont convoquées par la boîte mail des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Le Président  
Marc MONTMAYEUR

Le secrétaire de séance  
BLANC Aline

## COMMISSION ARBITRES

**MARDI 2 Novembre 2021 à 18h00**

### Procès-Verbal N°530

REUNION CDA

**Président :** SABATINO Joseph

**Présents :** LALO Aboubakar, TREVISAN Ludovic, DOUVILLE Eric

**Excusé :** CHARLES Jacques

.....

La CDA prend acte les décisions du bureau du District de reprendre l'arbitrage à 3 arbitres officiels dès le début des matchs retours en catégorie D1.

### NOTES AUX ARBITRES

- **Important : Pour que vos indisponibilités soient prises en compte, les arbitres doivent obligatoirement cocher les cases District et Ligue sur MyFFF**
- **Il est rappelé aux arbitres de prévenir par mail la CDA et copie au désignateur une indisponibilité tardive en incluant en pièce jointe le justificatif adéquat. Sans quoi le match ne sera pas modifié.**
- Les arbitres ne devront en aucun cas porter une appréciation sur la validité de la licence contenue dans les tablettes et s'autoriser à refuser la participation d'un joueur ; il appartient aux capitaines de porter réserve le cas échéant.
- Il est rappelé aux arbitres qu'en cas d'absence de rapport, de rapport non conforme sur MyFFF ou d'absence à une audition d'une commission, qu'ils risquent d'être sanctionnés d'une amende.

### RAPPEL – INDEMNITES ARBITRAGE COMPETITIONS DE DISTRICT

> FONCTIONNEMENT DE LA PEREQUATION :

La péréquation est applicable sur les catégories seniors masculins de la D1 à la D3 et jeunes U20D1 et U17D1.

> Pour les autres catégories (coupes incluses hors finales) les frais d'arbitrage sont à répartir par moitié entre les deux clubs.

## INFORMATIQUE

La CDA a entamé l'informatisation des données (fiches de renseignement, transfert des dossiers, archives...) pour faciliter le travail des dossiers des arbitres. Un panel se chargera de cette lourde opération dans les meilleurs délais.

## DESIGNATIONS :

Veillez noter les coordonnées des désignateurs du District de l'Isère :

Nom	Catégorie	Téléphone	Courriel
<b>FARKAS</b> Leo	Ligue adultes, D1- D2 - ASSISTANTS	07-85-98-74-44	designation.isere@gmail.com
<b>YUKSEL</b> Ferdinand	D3-D4- D5 – FEMININES	06-17-14-62-03	yuksel.ferdinand@gmail.com
<b>GUIRADO-PATRICO</b> Nathan	U20 ligue et district	06-68-68-31-61	designateur-u20-38@outlook.fr
<b>CUSANNO</b> Stéphane	U 17 + U15	06-46-41-36-44-	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
<b>AKYUREK</b> Mustafa	Foot entreprise, Futsal	06-58-92-79-30	Mustaky38@yahoo.fr

## FORMATIONS : FIA 2021-2022 :

### 1ère formation :

La CDA félicite les candidats pour leur réussite à la formation initiale.

Convocation pour la formation administrative : **samedi 6 Novembre 2021** : de 08h00 à 12h00

Pensez à prendre du matériel pour prise de notes

## STAGE DE RATTRAPAGE DES ARBITRES :

Le stage de rattrapage est prévu le **11 novembre 2021** et aura lieu au **District de l'Isère rue Pierre de Coubertin** est obligatoire pour les arbitres absents le **11 septembre au TSF de Voiron**.

Ce stage aura lieu sur une ½ journée de 8h00 à 12h00.

Le Pass sanitaire et le masque en intérieur est obligatoire.

### Déroulement du stage :

8h00 / 8h15 : Accueil des arbitres

8h15 / 10h00 : Tests physiques



10h15 / 11h15 : Nouvelles lois du jeu  
11h15 / 12h00 : Questionnaire sur table  
Un mail sera envoyé à chaque Arbitre en plus du message qui fait office de convocation.

## **COURRIERS ARBITRES**

MAREY Arnaud : Lu et noté, transmis aux désignateurs.

JAYET Evan : Votre candidature Cap Ligue est enregistrée et transmise au pôle formation Laura Foot.

CHAMMY Jamal : Vous devez envoyer votre note de frais au club de FUTSAL DES GEANTS

## **COURRIERS CLUBS**

EYZIN SAINT SORLIN : Remercie et félicite l'arbitre lors de la rencontre de Coupe du 31/10/2021

## **COMPTE RENDU RESERVE TECHNIQUE**

### **Réserve Technique**

Rencontre du 24/10/2021 : Miribel Cs 1 / St Lattier As 1

Réserve Déposée par Miribel à la 87ème minute.

Intitulé formulé par le club :

A la 87ème minute de jeu, il y avait un choc entre le gardien de but de Miribel les Echelles et un attaquant de l'équipe de St Lattier. Le gardien s'est fait mal aux cervicales : les pompiers sont intervenus, mais entre-temps l'équipe de Miribel souhaite porter réserve technique sur ce fait de jeu. (Je soussigné Mr Déveriese David capitaine de l'équipe de Miribel les Echelles pose réserve sur l'action de but d'où le joueur de St Lattier fait un geste non maîtrisé non validé par l'arbitre dont son devoir est protéger le gardien sur un geste que nous estimons dangereux. Le gardien est parti avec les pompiers avec une grosse blessure aux cervicales.

Attendu que l'article 146 des Règlements Généraux de la FFF précise que « les réserves visant les questions techniques doivent, pour être valables, être formulées par le capitaine à l'arbitre, à l'arrêt du jeu qui est la conséquence de la décision contestée ou au premier arrêt de jeu, s'il s'agit d'un fait sur lequel l'arbitre n'est pas intervenu.

Attendu que la réserve technique a été déposée à l'arrêt de jeu consécutif des faits contestés :

Attendu qu'au dos de la FMI où est formulée la réserve technique, il manque la signature d'un arbitre assistant.

En conséquence, la C.D.A. dit la **Réserve technique non recevable sur la forme.**

## Sur le FOND.

L'arbitre prend les décisions qui s'imposent et celles-ci reposent sur son opinion.

- Les décisions de l'arbitre sur les faits en relation avec le jeu sont définitives, même en cas de but marqué. En conséquence la C.D.A. dit **la réserve technique non recevable sur le fond.**

**La loi 5 des lois du jeu stipule :** Dans le cas particulier où le jeu serait interrompu au-delà de 45 minutes, suite à l'intervention des secours sur le terrain l'arbitre pourra reprendre la rencontre en prenant soin de vérifier, pour un match en diurne, que celui-ci pourra être mené à son terme. Il s'agit là de circonstances particulières qui ne sont pas assimilées au délai de 45 minutes, applicable dans les cas d'intempéries ou de panne d'éclairage.

En conséquence après l'évacuation du joueur blessé, l'arbitre aurait dû procéder au changement de gardien de but pour Miribel et faire jouer les 3 minutes restantes plus éventuellement le temps additionnel. Par conséquent, la C.D.A. transmet le dossier à la commission des règlements pour suite à donner.

La décision ci-après est susceptible d'appel devant la commission départementale d'Appel dans les conditions, formes et délais, prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

ATTENTION  
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON  
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

## COMMISSION DELEGATION

**Mardi 2 Novembre 2021 à 18H**

### Procès-Verbal N°530

**Président** : CICERON Fabien  
**Présents** : CICERON Fabien, DUTCKOWSKI Yohan, HESNI Mohamed, AGACI Franck  
**Excusés** :  
**Absents** :

**PRESIDENT** : CICERON FABIEN Portable : 06 33 54 57 25

**DESIGNATEUR DELEGUES** : DUTCKOWSKI Yohan Portable : 06 07 56 46 55

**Permanence Commission** : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

**E-mail** : delegations@isere.fff.fr

## DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

**Pour le championnat** : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

**Pour les coupes** : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

## MESDAMES, MESSIEURS LES CORRESPONDANTS DE CLUBS :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués.

## INFORMATION AUX DÉLÉGUÉS :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

## MESURES COVID POUR LES DÉLÉGUÉS

Il est demandé à tous les délégués de se déplacer avec leur masque et de respecter l'ensemble des gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation sociales.

Les délégués doivent porter le masque dès leur arrivée au stade et le garder durant l'intégralité de la rencontre jusqu'à leur départ du stade

Il est aussi demandé à tous les délégués de mettre en place l'organisation de la vérification des pass sanitaires auprès **de toutes les personnes présentes sur la feuille de match**.

## DÉSIGNATIONS :

### MODIFICATION DU WEEK END DU 30 ET 31 OCTOBRE

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
SENIORS FEMININE A 11 D1	GF NIVOLAS	CLAIX	CICERON Fabien	FRAIS AU CLUB DE NIVOLAS

### WEEK END DU 6 ET 7 NOVEMBRE

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
U17 D3 POULE C	VINAY	TULLINS	BOUHAZAMA Kamel DUTCKOWSKI Yohan	FRAIS AU CLUB DE TULLINS
SENIORS D3 POULE A	ST GEORGES DE COMMIERS	EYBENS 3	HESNI Mohamed	FRAIS AU CLUB DE ST GEORGES

SENIORS D1 POULE A	FC2A	LA MURETTE	DIASPARRA Guillaume	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	VALLEE GRESSE 2	ASIEG	SOUDANI Hamid	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	SASSENAGE	VERSOUD	CICERON Fabien LAZAAR Samid	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	ST ANDRE LE GAZ	VILLENEUVE	EL RHAFFARI Reda	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	TOUR ST CLAIR 2	BALMES NORD ISERE	VELOSO José	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	EYBENS 2	ST CASSIEN	HUGOT Daniel	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	MOS3R 2	NIVOLAS	AHMED HEZAM Zine	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	ST MAURICE EXIL	VEZERONCE	BOULORD JM	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	ESTRABLIN	VALLEE GUIERS 2	MORE Claude	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	FORMAFOOT	CROLLES	BOUHAZAMA Kamel	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	ECHIROLLES 3	COTE ST ANDRE 2	MALLET Marc	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	REVENTIN	CHARVIEU 2	BLANCHEFLEUR Bernard	CAISSE DE PEREQUATION



## COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

**Mardi 2 Novembre 2021 à 18h00**

### Procès-Verbal N° 530

**Président :** M. Mallet  
**Présent :** M. Montmayeur  
**Excusés :** J.P Bert ; F. Agaci ;

---

#### **COURRIER**

---

DOMARIN : Concernant la récidive club, une réponse vous a été faite ce jour.

---

#### **RECIDIVE CLUBS**

---

Les clubs ont reçu l'information sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

**Les clubs suivants restent concernés par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club**

Artas Charantonay ; Pont de Claix ; Villeneuve ; Seyssinet ; Tour Saint Clair ; Asp Bourgoin ; Crolles ; Vallée de la Gresse ; Eybens ; Sassenage ; Domarin ; Nivolas ; Abbaye ; Turcs de Grenoble ; Oyeu ; Deux Rochers

**Les clubs suivants restent concernés par les obligations de l'article 62.2.2**

Domarin ; Villeneuve ; Vallée de la Gresse ; Sassenage ; Seyssinet ; Artas Charantonay ; Grésivaudan ; Deux Rochers ; Abbaye

**Pour rappel ces clubs devront avoir fait les formations et les certifications avant la date du 31 Mars 2022, les informations nécessaires leurs ont été données lors de l'A.G du 3 Juillet 2021**

---

#### **CHALLENGE CLAUDE MONTPIED**

---

Note aux responsables des équipes U15D1 et U17D1

Pensez à commencer de remplir les documents pour le Challenge Claude Montpied : vous trouverez le règlement du Challenge Sportivité Jeunes ainsi que la fiche Challenge sur le site du District dans Document puis Ethique et Prévention puis Saison 2021-2022 puis Sportivité Seniors et Jeunes

---

## BONUS MALUS

---

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 529 sur le site du District de l'Isère Football

### RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

**Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....**

.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

---

## DELEGUES CLUBS

---

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

**Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.**

### Listes reçues ce jour et validées

Abbaye ; Artas ; Ascol Foot38 ; Asieg ; Balmes Nord.Isère ; Batie Montgascon ; Beaucroissant ; Beaurepaire ; Beauvoir Royas ; Billieu ; Cassolard ; Charviu ; Corbelin ; Deux Rochers ; Domarin ; Domène ; Estrablin ; Froges ; Gieres ; Goncelin ; Izeaux ; Lauzes ; L.C.A ; Manival ; Miribel ; Moirans ; Notre Dame de Mesage ; Oyeu ; Poisat ; Pont de Claix ; Reventin ; Rives ; Ro-Claix ; Ruy Montceau ; St André le Gaz ; St Etienne de Crossey ; St Geiores en Valdaine ; St Georges de Commiers ; St Hilaire de la cote ; St Joseph de Riviere ; St Lattier ; St Marcellin ; St Paul de Varcès ; Sud Isère ; Tignieu ; Tunisiens St Martin Hères ; Turcs de Grenoble ; UniFoot ; USVO ; Vallée Bleue ; Velanne ; VerSau ; Vinay ; Voiron Moirans ; Vourey sport.

### Listes reçues ce jour et NON VALIDEES

Cessieu ; Cheyssieu ; Claix ; Collines ; Cremieu ; Dolomieu ; ECBF ; EG2F ; Eyzin ; Formafoot ; Jarrie Champ ; La Batie Divisin ; La Cote St André ; La Murette ; Liers ; O.N.D ; Seyssins ; Tullins ; Varezze ; Vézeronce

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.

## COMMISSION FEMININES

### Réunion du Mardi 2 novembre 2021

#### Procès-verbal n °530

**Président** : Jacques Issartel

**Excusés** : Gérard Bouat - Thierry Truwant

LORS DES RENCONTRES DE COUPES OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

**Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements**

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

**Courriers** : IZEAUX, POLIENAS, G U C, O N D, CLAIX, LA MOTTE SERVOLEX, VOUREY, U S V O, LA MURETTE, VAREZE, GT ECHIROLLES, ST MARCELLIN, PAYS D'ALLEVARD, MOIRANS

#### **RAPPEL**

Tous les courriers concernant le foot FEMININ sont à adresser à La COMMISSION FEMININE  
Merci de bien vouloir noter les informations suivantes : Catégorie, Niveau, Poule et date du match

#### **TERRAINS NON TRACES / DUREE DES MATCHS**

**RAPPEL** : Les terrains pour les compétitions à 8 doivent être tracés ou être matérialisés par des cônes, piquets de coins en place.

La durée des matchs est de 2 x 45 Mn ( 8 et 11)

Suite à diverses remontées ou observations d'absence de traçage et de temps de jeu, la Commission des règlements a été avisée, en cas de nouveau manquement, le club fautif sera convoqué et sanctionné

**La participation à un championnat implique le respect des règlements**

#### **FORMATION F M I**

Pour les clubs féminins ayant des personnes désirant se former à la F M I, 2 formations sont programmées

- lundi 8 Novembre à 19 h au stade ST GEORGES DE COMMIERS, 2 rue de la mairie

- lundi 15 Novembre à 19 h au stade FITILIEU

A ce jour :

SUD ISERE : 2 candidats

BOURBRE : 2 candidats

LAUZES : 2 candidats

A C N D : 4 candidats

ST GEORGES DE C : 2 candidats

## ATTENTION

La FMI sera opérationnelle dès la 1<sup>e</sup> journée de la 2<sup>e</sup> phase, la non-utilisation de celle-ci sera passible d'une amende de 75 €, il reste des places, pensez à vous inscrire. Cela concerne les championnats seniors à 8, U18 et U15

## PASS SANITAIRE

Si le pass sanitaire n'est pas effectué par un des 2 clubs, l'autre équipe peut refuser de jouer le match et en avisera les commissions règlements et féminines.

## FEMININES SENIORS A 11

D1  
LA MOTTE SERVOLEX – IZEAUX 15 H le 6 Novembre

## FEMININES SENIORS A 8

2<sup>e</sup> phase : le 21 Novembre  
4 poules de 6 dont 1 poule 1<sup>e</sup> division et 3 poules 2<sup>e</sup> division

## U 15 F

Retour sur le PPF à Tola Vologes  
La sélection U 15 de l'Isère participait à l'**inter district ouest U 15 F. Elles ont commencé** timidement le 1<sup>e</sup> match, ont montré plus de maîtrise dans le 2<sup>e</sup> match ; ce qui leur a permis de triompher lors du dernier match Handicapées par une génération U 15 un peu creuse quantitativement, elles ont été renforcées par des U 14 qui n'ont pas démeritées, au contraire, ce qui donne beaucoup d'espoir pour la prochaine édition  
Félicitations à ce groupe pour leur très bel état d'esprit ; félicitations aussi à Jérémy, parfaitement secondé par Kelly, qui a su les gérer et les faire progresser durant ces 3 jours

## CHAMPIONNAT U15

2<sup>e</sup> phase le 4 Décembre  
1 poule 1<sup>e</sup> division  
3 poules de 2<sup>e</sup> division

## COUPES

U18 1<sup>e</sup> tour le 20 Novembre  
U15 1<sup>e</sup> tour le 27 Novembre

## CHALLENGE MONTPIED U 15 U 18

Le challenge MONTPIED qui récompense les équipes U15 et U18 débutera lors de la 2<sup>e</sup> phase  
Pour les différentes modalités, renseignements sur le site Onglet : Ethique et Prévention puis

- Fiche de la sportivité
- Fiche challenge

Pensez-y, de belles récompenses vous attendent

## U 12

Les prochains plateaux auront lieu le 20 Novembre et le 11 Décembre  
Les clubs peuvent se positionner pour l'un ou l'autre ou les 2

## FUTSAL

Les plateaux auront lieu en Janvier à ST SIMEON DE BRESSIEUX et en Février à SUD ISERE

## COMMISSION FEMININE ELARGIE

Elle aura lieu le 22 Novembre à 19 h

## PLENIERE :

Suite aux conditions actuelles, celle-ci sera organisée un samedi matin courant janvier au District de l'Isère de Football.

Le Président **J. Issartel**  
**06 34 87 23 55**



## COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

**Mardi 02 novembre 2021 à 19h00**

**Procès-Verbal N° 530**

**Président** : Patrick MONIER.  
**Excusés** : Cédric DOLCETTI, Farid EL MASSOUDI.

### CORRESPONDANCE

**Courriel CFSE (Commission Foot en Semaine et Entreprise)** : [foot-entreprise@isere.fff.fr](mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr)

**34. Fasson** : noté, FM. Saisir les FM via FootClubs.

**35. Deux Rochers 1** : noté, rectificatif.

**36. Eybens** : noté, correctif coordonnées.

**37. GSE** : noté, match du 08/11/2021. Accord CEA pour changement de terrain.

### COORDONNEES

**Correspondants** : <https://isere.fff.fr/wp-content/uploads/sites/102/2021/10/Correspondants-2021-2022-au-19-10-2021.pdf>

**Arbitre** : Moustafa AKYUREK, 06.58.92.79.30, [moustaky38@yahoo.fr](mailto:moustaky38@yahoo.fr), [arbitres@isere.fff.fr](mailto:arbitres@isere.fff.fr)

**Règlements** : Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77, [reglements@isere.fff.fr](mailto:reglements@isere.fff.fr)

**Terrains, ville de Grenoble** : Dominique BOENIGEN, 06.07.24.82.69, [sport-planification@grenoble.fr](mailto:sport-planification@grenoble.fr), dominique.boenigen@grenoble.fr

### NOTES AUX CLUBS - LISTE DES CORRESPONDANTS

**Eybens** : correctif n° du correspondant David RUELLE, 07.49.81.74.51

**Deux Rochers 1 / Deux Rochers 2** : inversion couleur maillots.

**Liste disponible sur le site** : District / Pratiques / Foot en Semaine et Entreprise / Coordonnées / Correspondants\_Foot-Semaine-et-Entreprise\_2021-2022.

### COUPE DE L'ISERE, FOOT A 11

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**Rectificatif (terrain), T01. CEA Grenoble – GSE.**

Lundi 08/11/2021, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

**T01. Air Liquide – ASPTT 2 ST.**

Lundi 08/11/2021, 20h15. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

**T01. Exempt : ASPTT 1 La Poste.**

### FOOT ENTREPRISE A 11

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**J05. GSE – ASPTT 1 La Poste.**

Lundi 15/11/2021, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

**J05. CEA Grenoble – ASPTT 2 ST.**

Lundi 15/11/2021, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

**J05. Exempt : Air Liquide.**

### FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE A 8, D1

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**Matches à jouer semaine du 08 au 11/11/2021**

**J02.** Billeu – Métropolitains 1.

**J02.** Abbaye – Deux Rochers 1.

**J02.** Eybens – Jarrie-Champ 1.

**J02.** Fasson – Saint-Martin d'Hères.

**J02.** Exempt : Saint-Martin d'Uriage.

**Matches à jouer semaine du 15 au 18/11/2021**

**J03.** Métropolitains 1 – Abbaye.

**J03.** Jarrie-Champ 1 – Biliou.

**J03.** Saint-Martin d'Hères – Saint-Martin d'Uriage.

**J03.** Deux Rochers 1 – Fasson.

**J03.** Exempt : Eybens.

**FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE A 8, D2**

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**Matches à jouer semaine du 08 au 11/11/2021**

**Poule A, J02.** Poisat – Champagnier 1.

**Poule A, J02.** Brézins – Villeneuve.

**Poule A, J02.** Rachais 2 – Deux Rochers 2.

**Poule A, J02.** Exempt : Jarrie-Champ 2.

**Poule B, J02.** Champagnier 2 – Fontaine Les Îles.

**Poule B, J02.** Saint-Georges-de-Commiers – Touvet-Terrasse.

**Poule B, J02.** Rachais 1 – Turcs de Grenoble.

**Matches à jouer semaine du 15 au 18/11/2021**

**Poule A, J03.** Villeneuve – Poisat.

Lundi 15/11/2021, 20h00. Bachelard, Grenoble.

**Poule A, J03.** Champagnier 1 – Deux Rochers 2.

**Poule A, J03.** Jarrie-Champ 2 – Rachais 2.

**Poule A, J03.** Exempt : Brézins.

**Poule B, J03.** Turcs de Grenoble – Champagnier 2.

Lundi 15/11/2021, 20h00. Bachelard, Grenoble.

**Poule B, J03.** Fontaine Les Îles – Saint-Georges-de-Commiers.

**Poule B, J03.** Touvet-Terrasse – Rachais 1.



## COMMISSION FUTSAL

**Mardi 2 Novembre 2021 à 18h00**

### Procès-Verbal N°530

**Président** : CARRETERO Christophe  
**Présent** : CARRETERO Christophe  
**Excusé** : SUEUR Pierre

Adresse mail de la commission : [futsal@isere.fff.fr](mailto:futsal@isere.fff.fr)

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

### COURRIERS :

Académie des Collines : Lu et noté.

Nuxerete Fs 38 : Lu et noté.

Espoir Futsal 38 : Lu et noté

### INFOS :

**Coupe Nationale Futsal Week-end du 06 et 07/11/2021 :**

Givors JSO / Mistral Grenoble

Futsal Pont de Claix / BLV Futsal : Le lundi 08/11/21 à 21h00 (gymnase Victor Hugo, Pont de Claix).

AS Thonon / Futsal Picasso

Espoir Futsal 38 / Se Montreynaud 1 : Le samedi 06/11/21 à 15h00 (Gymnase municipal, St Alban de Roche).

Académie des Collines / Ac Pierre Bénite Oul 1 : Le dimanche 07/11/21 à 18h00 (Gymnase Georges Brassens, Pont Evêque).

**L'A.G d'hiver du District de l'Isère se déroulera le samedi 20 Novembre 2021 au TSF de Voiron. La présence du président du club muni d'une pièce d'identité est obligatoire ou à défaut, un membre du club muni d'un pouvoir correctement rempli avec le tampon du club et la signature du président. Le montant de l'amende à l'absence de l'AG est de 260,00 euros.**

Les feuilles de matchs doivent être scannées et transmises via footclubs dans les 48h.

### **RAPPEL :**

Hormis la première journée de championnat, pour tout report de rencontre la Commission Futsal et le District doivent être prévenus par Mail au moins 15 jours avant la date de la rencontre à reporter.

### **FORMATIONS :**

Formation module découverte Futsal : les 16 et 17 décembre 2021 (lieu à définir).

#### **1° journée de championnat D1 Futsal :**

Les horaires affichés sont l'heure du début des rencontres.

**Académie des Collines / Espoir Futsal 38 :** Reporté pour cause de Coupe Nationale Futsal.

**FC Voironnais / Futsal Picasso :** Reporté à une date ultérieure.

Gymnase Lafaille 38500 COUBLEVIE.

#### **2° journée de championnat D1 Futsal (du 18/10 au 24/10/21) :**

- JOGA 2 / FC Voironnais : Reporté à une date ultérieure.

(Gymnase Alphonse Daudet, Grenoble).

- R C Alpin 2 / Académie des Collines : Reporté à une date ultérieure.

(Gymnase Le Vergeron, Moirans).

#### **3° journée de championnat D1 Futsal (du 08/11 au 14/11/21) :**

Académie des Collines / Futsal Picasso : Le dimanche 14/11/21 à 18h00 (gymnase Georges Brassens, Pont Evêque)

Espoir Futsal 38 / JOGA 2 : Le samedi 13/11/21 à 19h30 (gymnase municipal, St Alban de Roche)

Mistral Grenoble 1 / FC Voironnais : Le vendredi 12/11/21 à 20h30 (gymnase Ampert, Grenoble)

Futsal Pont de Claix / Mistral Grenoble 2 : Le vendredi 12/11/21 à 21h00 (gymnase Victor Hugo, Pont de Claix)

Futsal des Géants 2 / Vie et Partage 2 : Le mercredi 10/11/21 à 20h00 (gymnase des Saules, Grenoble)

Nuxerete Fs 38 2 / RC Alpin 2 : Le dimanche 14/11/21 à 15h00 (gymnase Aristide Bergès, Seyssinet)

#### **Coupe départementale Futsal :**

Clubs engagés à ce jour :

Futsal Picasso ; Futsal Pont de Claix ; Mistral Grenoble 1 ; Espoir Futsal 38 ; Futsal des Géants ; Nuxerete Fs 38 ;

Académie des Collines.

Veillez également nous confirmer par mail au DIF via l'adresse mail de vos clubs vos engagements en coupe départementale futsal ainsi que vos créneaux de gymnase

## COMMISSION DES REGLEMENTS

**Mardi 02 NOVEMBRE 2021 à 15 h 00**

### Procès-Verbal n° 530

**Président** : Jean Marc BOULORD

**Présents** : Aline BLANC Patrice GALLIN, Daniel HUGOT, Lucien BONO, Gilbert REPELLIN

**Excusé** : Gérard ROBIN,

### COURRIER

**U.S. CHARTREUSE GUIERS** : championnat vétérans : un seul joueur de plus de 30 ans et moins de 35 ans sur la feuille de match.

### DECISIONS

#### **N°5 : LA MURETTE US 1 - VOREPPE 1 – U13 - NIVEAU 1 – MATCH DU 9/10/2021.**

Considérant ce qui suit :

L'article 200 des règlements généraux de la FFF,

L'Art. 8 « *Enquêtes et sanctions* » des R.G. du D.I.F. : « *Le bureau et ses commissions pourront faire ouvrir toute enquête ou établir toute expertise pour assurer la discipline des règlements en vigueur et la bonne gestion sportive du District Isère Football* ».

La vérification auprès du fichier informatique de la LAuRAFOOT, il s'avère que le joueur du club de LA MURETTE : **TUTTOLOMONDO Neiss** :

licence enregistrée le 11/10/2021, joueur qualifié le 16/10/2021, n'était pas qualifié à la date de la rencontre.

**Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité au club de LA MURETTE**

**Club de LA MURETTE (moins un (-1) point, zéro (0) but),**

Le club de LA MURETTE est amendé de la somme de 30 € pour avoir fait jouer un joueur non qualifié à la date de la rencontre.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

*Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec en tête du club ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football.*

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec en tête du club ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football.

#### **N°6 : BOURGOIN 3 / RACHAIS – U15 – D1– POULE A – MATCH DU 9/10/2021.**

Considérant ce qui suit :

L'article 200 des règlements généraux de la FFF,

L'Art. 8 « *Enquêtes et sanctions* » des R.G. du D.I.F. : « *Le bureau et ses commissions pourront faire ouvrir toute enquête ou établir toute expertise pour assurer la discipline des règlements en vigueur et la bonne gestion sportive du District Isère Football* ».

La vérification auprès du fichier informatique de la LAuRAFOOT, il s'avère que le joueur du club de RACHAIS :

ESSID Ihsane, licence saisie le 06/09/2021, enregistrée le 14/10/2021, qualifié le... n'était pas qualifié à la date de la rencontre.



**Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité au club de RACHAIS.**

Club de RACHAIS (moins un (-1) point, zéro (0) but),

Le club de RACHAIS est amendé de la somme de 30 € pour avoir fait jouer un joueur non qualifié à la date de la rencontre.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

*Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec en tête du club ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football.*

**N°7 : MIRIBEL / ST LATTIER – SENIORS – D3 – POULE B – MATCH DU 24/10/2021.**

Dossier ouvert pour match arrêté.

La commission, pris connaissance du rapport de l'arbitre officiel de la rencontre, relatant les circonstances motivant l'arrêt de la rencontre, à la 87<sup>ème</sup> minute.

**Par ce motif, la CR donne : score acquis sur le terrain.**

MIRIBEL : (1 (un) point, 2 (deux) buts)

ST LATTIER : (1 (un) point, 2 (deux) buts)

Score au moment de l'arrêt de la rencontre : 2 / 2

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

*Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec en tête du club ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football.*

## **CLUBS NON A JOUR DE TRÉSORERIE AU 15 OCTOBRE 2021**

### **17-3 – Procédures et Sanctions :**

**a)** En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

**Les clubs ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 31 Octobre 2021**

533686 VOIRON ASP

550893 PAYS VOIRONNAIS FUTSAL (acompte)

553088 VIE ET PARTAGE

616067 SEMITAG FC

681077 FASSON A.S. (acompte)

560238 ACADEMIE DES COLLINES (prélèvement en cours)

533035 AJAT VILLENEUVE (sous réserve d'encaissement)

547135 POISAT AC (sous réserve d'encaissement)

544455 LA COTE ST ANDRE (sous réserve d'encaissement)

**b)** Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 3 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 3 ou 6 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District.

**Les clubs ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points supplémentaires au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 08 Novembre 2021**

533686 VOIRON ASP

550893 PAYS VOIRONNAIS FUTSAL (acompte)

553088 VIE ET PARTAGE

616067 SEMITAG FC

681077 FASSON A.S. (acompte)

## COMMISSION SPORTIVE

**Mardi 2 novembre 2021 à 14h00**

**Procès-Verbal N°530**

Président : Michel Vachetta

Présents : Annie Brault, Bernard Buosi, Dan Marchal, Daniel Guillard

Excusé : Gérard Bouat

Absent : Amar Remli

### U13

Rappel : feuille de match challenge national (pratique, foot animation, docs utile et feuille plateau challenge festival national)

#### **RAPPEL :**

#### **CHALLENGE FESTIVAL NATIONAL U13 :**

#### **ORGANISATION DU 1° TOUR DU 6 NOVEMBRE 2021 :**

Rappel de cette organisation : Les équipes retenues pour ce premier tour ont été réparties dans des groupes de 3 équipes.

Chaque équipe dispute un match de 30 minutes contre chacun de ses deux adversaires, match où il est effectué au bout de 15 minutes une pause coaching d'environ 3 minutes pour en outre les remplacements de joueurs.

La première équipe désignée sur les rencontres est le club où se déroule le plateau.

Ordre des rencontres à respecter.

1° match : Equipe A recevant le plateau contre équipe B.

2° Match équipe B contre équipe C.

3° match : Equipe C contre équipe A recevant le plateau.

Code poule	Nom équipe
AA	A Organisateur du plateau CONTRE B
AA	B CONTRE C
AA	C CONTRE A Organisateur du plateau

L'horaire officiel de démarrage du 1° plateau est 14H00, la durée de celui-ci ne devant pas excéder 2H00. Cependant, il sera possible au club recevant de programmer un plateau à un horaire différent, ceci dans la plage horaire autorisée pour la catégorie U13. Cette programmation pourra se faire par footclub, **ceci pour le premier match**, la commission sportive se chargera du restant de la programmation.

**Le défi jonglage devra être disputé avant le début du premier match du plateau, ceci par les 3 équipes présentes sur ce plateau**

Une feuille de match spécifique pour ces plateaux du challenge festival U13 a été conçue. Elle devra être remplie par les dirigeants des 3 équipes dès leur arrivée et servira pour lister les joueurs présents et de reporting du défi jonglage. Elle devra être adressée au district sous 24 heures sous peine d'amende.

Rappel : Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant

### **Challenge Festival Isère :**

Ce challenge concerne toutes les équipes ne participant pas au challenge Festival National

Toutes les équipes ont été réparties dans différentes poules qui disputent cette compétition en formule échiquier foot sur 4 journées.

**Le défi jonglage devra être obligatoirement disputé avant le début des rencontres.**

La feuille de jonglage téléchargeable sur le site, doit être documentée complètement, et retournée agrafée à la feuille de match. En cas de non-retour de la feuille de défi jonglage, le club recevant sera amendé

**Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88**

## U15 A 8

Bourg d'Oisans : Nous vous intégrerons en phase printemps  
Reprogrammation des matchs de la journée 2 du 23/10 au 11/11/2021  
Vallée du Guiers / Rachais  
Seyssinet 3 / Cremieu  
Moirans 3 / St Joseph de Rivière  
Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94

## U15 A 11

**Courriers Clubs** : Cessieu, Vallée Bleue, Reventin, Echirolles, Gières, Deux Rochers  
Vallée Bleue, Reventin, Echirolles, Gières, Deux Rochers pour Horaire match.  
Cessieu : Pour jouer à 10h30 il vous faut l'accord du club adverse.  
Reprogrammation Match suite à la décision de la commission des règlements.  
D3 poule E : Journée 3 du 16/10 Deux Rochers 2 / Abbaye est reprogrammé au 11/11/21.  
D3 poule K : Match de la journée 1 du 25/09 MOS 3R / St Maurice Exil toujours sans résultat. Merci de nous le communiquer par mail commission sportive.  
La Coupe Pierre Dubois et le Challenge Dominguez : Le 1er tour sera consultable sur le site en fin de semaine.  
**Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94**

## U17

Coupe Crédit Agricole : Le tirage sera consultable sur le site en fin de semaine.

**Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38**

## U20

D2 : La rencontre Sassenage / Vallée du Guiers du 03 Octobre est programmée le samedi 6 Septembre 2021 à Sassenage à 16h00

**Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49**



Le Président  
Michel VACHETTA

## STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

**ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT**

### PLANNING WEEK-END

**Du vendredi 5 novembre 2021 au lundi 8 novembre 2021**

#### **STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)**

**dimanche 7 novembre 2021**

Match Seniors R3

GF38 3/A.L MIONS à 15h00

#### **TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)**

**samedi 6 novembre 2021**

Match U15 D1

FC2A/ES RACHAIS à 14h00

Match U20 D1

FC2A/USVO à 16h30

#### **STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)**

**samedi 6 novembre 2021**

Match U18F à 8

GUC - AJA VILLENEUVE/AS HAUTE COMBES à 14h00

#### **TERRAIN CHARLES MUNCH - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHETIQUE)**

**samedi 6 novembre 2021**

Match Cp de l'Isère U13

AS BAJATIERE/OC EYBENS 5 à 14h00

#### **STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)**

**vendredi 5 novembre 2021**

Match Vétérans

FC2A/FC SEYSSINS 2 à 20h00

#### **STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)**

**vendredi 5 novembre 2021**

Match Vétérans

ASIEG/GSE à 20h00

#### **STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)**

**samedi 6 novembre 2021**

Match U15 D2

FC MISTRAL/CS VOREPPE à 14h00

Match Seniors D1

FC2A/US LA MURETTE à 19h00

**dimanche 7 novembre 2021**

Match Féminines D1

FC MISTRAL/FC HAUTE TARENTEISE à 12h30

#### **STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)**

**samedi 6 novembre 2021**

Match Cp de l'Isère U13

US ABBAYE/FC ÉCHIROLLES 4 à 14h00

Match U15 D3

US ABBAYE/AS FONTAINE à 16h00

#### **STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)**

**samedi 6 novembre 2021**

Match Cp de l'Isère U13

FC2A 3/OC EYBENS 7 à 14h00

## **dimanche 7 novembre 2021**

Match Seniors D5  
ASGD/ST GEORGES DE COMMIERS 2 à 14h30

## **STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)**

### **samedi 6 novembre 2021**

Match Cp de l'Isère U13  
GF38 5/AS FONTAINE à 13h30

Match U16 R1  
GF38/OULLINS CASCOL à 16h00

Match Féminines R1  
GF38 2/AS ST ETIENNE 2 à 19h00

## **dimanche 7 novembre 2021**

Match U19F Nat.  
GF38/O. MARSEILLE à 15h00

## **STADE PIERRE DE COUBERTIN (V.O) - TERRAIN SYNTHETIQUE**

### **samedi 6 novembre 2021**

Match U15 D3  
USVO 2/AS NOTRE DAME DE MÉSAGE 2 à 14h00

## **PLANNING WEEK-END**

*Du vendredi 12 novembre 2021 au lundi 15 novembre 2021*

## **STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)**

### **dimanche 14 novembre 2021**

Match seniors R1  
GF38 2/FC ANNECY 2 à 15h00

## **TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH)**

### **samedi 13 novembre 2021**

Plateau U11  
FC2A/FC ÉCHIROLLES 2/FC 2 ROCHERS à 10h30

## **TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)**

### **samedi 13 novembre 2021**

Match U18F  
FC2A/OC EYBENS à 13H30

Match U17 D3  
FC2A 2/FC ÉCHIROLLES 4 à 15h30

Match U17 D1  
FC2A/C.S NIVOLAS VERMEILLE à 17h30

## **dimanche 14 novembre 2021**

Match Seniors D2  
ASIEG 2/ASJF DOMÉNE à 12h00

## **STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)**

### **samedi 13 novembre 2021**

Plateau U6/U7  
AJA VILLENEUVE/OC EYBENS/AS FONTAINE/  
AS BAJATIÈRE à 10h30

Plateau U11  
AJAT VILLENEUVE/FC ÉCHIROLLES 3/  
US SASSENAGE à 13h30

Match U17 D3  
FC AJAT VILLENEUVE/FC VERSOUD à 15h30

Match Seniors D1  
AJA VILLENEUVE/FC BALMES NORD ISERE à 20h00



**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)**

**samedi 13 novembre 2021**

Match Seniors D5

US ABBAYE/FC ST MARTIN D'HERES 3 à 19h00

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)**

**dimanche 14 novembre 2021**

Match U18F R1

GF38 2/EV.S. GENAS AZIEU à 13h00

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHÉ)**

**dimanche 14 novembre 2021**

Match U14 R1

GF38/LYON OLYMPIQUE RHÔNE à 13h00

**STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)**

**samedi 13 novembre 2021**

Match U15F D3

GF38 3/FC 2 ROCHERS 2 à 13h00

Match U16 R1

GF38/FC VAULX EN VELIN à 16h00

Match Seniors D1

FC2A/FC TOUR ST CLAIR 2 à 19h00

**dimanche 14 novembre 2021**

Match U15 R1

GF38/LYON OLYMPIQUE RHÔNE à 13h00

**STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE**

**samedi 13 novembre 2021**

Match U15 D3

FC2A 2/AMC POISAT à 14h00

Match U15 D1

FC2A/AC SEYSSINET à 16h30

**dimanche 14 novembre 2021**

Match Seniors D5

ASGD/FC PAYS D'ALLEVARD 2 à 12h00

Match seniors D4

TURCS DE GRENOBLE/ASJF DOMENE à 14h30

**STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)**

**samedi 13 novembre 2021**

Plateau U10/U12 HCG de 10h00 à 14h00

Plateau U10-U11 ASIEG/FC SEYSSINS 2/USVO à 14h00

**STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)**

**samedi 13 novembre 2021**

Plateau U6-U7

FC MISTRAL/FC 2 ROCHERS/FC SEYSSINS à 10h30

Plateau U11

FC MISTRAL/FC VERSOUD/US GIÈRES à 12h30

**dimanche 14 novembre 2021**

Match Féminines D1

FC MISTRAL/FC ÉCHIROLLES à 12h30

Match Seniors D1

ASIEG/OC EYBENS 2 à 14h30

**STADE PIERRE DE COUBERTIN (V.O) - TERRAIN SYNTHETIQUE**

**samedi 13 novembre 2021**

Plateau U10

USVO/ FC2A/FC ÉCHIROLLES à 10h30

Plateau U11

USVO 2/ES RACHAIS 2/FC ST MARTIN D'URIAGE à 10h30

Match U15 D2

USVO/FC ÉCHIROLLES 3 à 14h00

**dimanche 14 novembre 2021**

Match Seniors D3

USVO/US JARRIE CHAMP 2 à 14h30

## COMMISSION TECHNIQUE

**Mardi 2 novembre 2021**

**Procès-Verbal N°530**

**Président** : Samuel BOURGEOIS

### **ATTENTION**

En application de l'article 1.2 des Règlements des certifications des diplômes fédéraux, les personnes sous le coup d'une suspension disciplinaire ne peuvent pas participer aux certifications

## **LES FORMATIONS D'EDUCATEURS EN NOVEMBRE**

**FORMATION CFF1  
15-16 ET 17-18 NOVEMBRE 2021 A CHARVIEU  
DE 8H A 17H30**

### **Liste des inscrits :**

Nom	Club
ADJUTO Matteo	A.C. SEYSSINET PARISET
AIT IZEM FATIHA	SAINT MARTIN D HERES F. C.
AUGIER Anthony	U.S. DOLOMOISE
BEC Gregory	A.S. ST ETIENNE DE CROSSEY
BELILITA Yassine	F.C. SUD ISERE
BORTOLUSSI Raphael	GRENOBLE FOOT 38
BOIZARD Benoit	A.S. ST ETIENNE DE CROSSEY
CASTRO Nicolas	A.S. D'OYEU
CHAUVY Corentin	F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
CHIROUF Adam	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
CHRETIEN Damien	U.S. JARRIE CHAMP
DESMETTRE Raphael	C.S. NIVOLAS VERMELLE
DOMAS Cedric	F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
FERREIRA Olivier	VALLEE DU GUIERS F.C. <b>ANNULE</b>
FRIZON Anthony	U.S. DOLOMOISE
GARCIA Leo	F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
GUILLERMAZ Donovan	F.C. BALMES NORD ISERE
JAMET Jeremy	A.S. D'OYEU
LEMAIRE Stephane	F.C. BALMES NORD ISERE
MALJOURNAL Patrice	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
MOREL Arnaud	U.S. LA MURETTE
MOUMEN Amine	C.S. NIVOLAS VERMELLE
PAITREAUD Simon	SAINT MARTIN D HERES F. C.
PENALVER Antoine	VALLEE DU GUIERS F.C.
PEREIRA FERNANDES Ruben	C.S. NIVOLAS VERMELLE



PERNOT Aldric  
PICARD Francko  
POITE Remy  
ROSTAING Jordan  
SGHAIER Driss  
UTRILLA KRISKOFF Remi  
VEYSSILLIER Nathan  
ZAGHOUANI Hamda

U.S. DOLOMOISE  
U.S. JARRIE CHAMP  
F.C. SUD ISERE  
O.NORD. DAUPHINE  
VALLEE DU GUIERS F.C.  
U.S. LA MURETTE  
F.C. BALMES NORD ISERE **ANNULE**  
U.S. LA MURETTE

**CERTIFICATION CFF4  
19 NOVEMBRE 2021 A SASSENAGE (DISTRICT)  
8H45 À 12H00**

**Liste des éducateurs convoqués :**

Nom	Club
ACHOURI Fares	U.S. LA MURETTE
BAYLE Christian	ARTAS CHARANTONNAY FOOTBALL CLUB
BOURBIA Mounir	F.C. MOIRANS
CHAFFARD Clément	FC VALLEE HIEN
GHARBI Aymen	GRENOBLE FOOT 38
GUEYE Souleymane	E.S. DE MANIVALA ST ISMIER
GUILLAUD BATAILLE David	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
LE GALL Jean Yves	SUD ISERE

**MODULE U7  
20 NOVEMBRE 2021 À REVENTIN**

**Liste des éducateurs inscrits :**

Nom	Club
GOUTTE Idriss	F.C. VAREZE
NANDA ANSELME PAMELA	CVL 38
POZIN Manon	F.C. VAREZE
TLIBA Ferial	FC2A

## BILAN SÉLECTION U16 – RASSEMBLEMENT LIGUE

*Samedi 23 octobre à Lyon (Tolavologe – LAuRAFoot)*

**Encadrements :** David CAZANOVE, Maxime CLAIN, Stéphane DOUBLET

**Résumé de l'action :**

**Effectif joueurs :** 16 joueurs dont 2 Gardiens de but.

**Contenus :** Accueil – distribution des équipements/gourdes – objectifs, cadre et règles de fonctionnement. Mise en train Gardien de but (mobilité/déplacements/coordination motrice)/ plongeons et vivacité au sol/Prise de balle aérienne/Relance aux pieds - Echauffement collectif (20') : Gammes, proprio, préparation musculaire, mobilisation articulaire, souplesse active – course à haute intensité avec/sans changement de direction – vitesse - Travail gammes techniques – Jeu réduit à thème sans Gardien : conservation/progression orientée. Causeries (8'). Bilan et collation.

**Matches 11c11 :** durée 40'

Match 1 : **Isère c Ain [1 – 0]** but marqué par Chaouki B.; **Match 2 : Isère c Drome/Ardèche [2 – 1]** x2 buts marqués par Chaouki B. ; Match 3 : **Isère c Rhône A [0 - 0]**

**Mise en place de l'équipe et consignes :**

-syst. utilisé : x4 en Défense, 433/451

-Animation Off : Maîtriser les tps de Conservation/Progresser quand l'Espace est libre/Jouer vers l'avant entre les lignes adverse

-Animation Déf : être actif sur la transition Offensive/Défensive, S'opposer à la progression du Ballon

**-Observations :**

POINT +	POINT -
Groupe réceptif, attentif, avec une très bonne mentalité et une envie de travailler ensemble. Bonne prestation des gardiens de but : arrêts décisifs, efficacité sur la 1 <sup>ère</sup> relance.	Les adversaires ont mis de l'impact physique dans les duels ce qui a par moment déstabilisé notre animation offensive.
Le groupe s'est accroché quand l'équipe était sur des mauvaises phases et a fait preuve de beaucoup de solidarité.	Difficulté à freiner la progression du ballon à la perte du ballon en zone médiane.
Les joueurs ont gardé de la sérénité dans la maîtrise collective du ballon et pour désorganiser les relances adverses dès la perte.	C'est au fil des matchs que nous avons réussi à trouver plus de fluidité et de profondeur dans nos attaques.

Certains joueurs participeront à un futur stage régional organisé par la Ligue Auvergne – Rhône-Alpes de Football. Nous sommes très satisfaits des résultats de ce groupe qui a démontré qu'il était au niveau attendu pour remporter ce rassemblement. Félicitations à eux pour cette 1<sup>ère</sup> place !

Merci à l'encadrement pour leur dévouement et la qualité de leur travail.

**Prochaines dates pour les joueurs retenus :**

Rassemblement régional 1 : mercredi 17 novembre 2021

Stage régional : 10, 11 et 12 décembre à TLV

Rassemblement régional 2 : mercredi 26 janvier 2022

Match prépa. - Régional : mercredi 9 février

Rassemblement Inter-ligues – National : du 14 au 17 février à TLV

